

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

§ 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

- Préparation :
Nom : HYDROXYDE DE SODIUM – SOUDE PERLE Réf - 8548
- Société / Entreprise :
FABRICATION DIFFUSION INDUSTRIELLE
F. D. I.
R-N 6 Cedex 1713
71240 VARENNES LE GRAND
- TEL : 03.85.44.13.28
FAX : 03.85.44.15.47

* Usage normal

§ 2 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- Substances Dangereuses représentatives :
(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).
011-002-00-6 HYDROXYDE DE SODIUM Concentration entre 50% et 100%.
Symbole : CR : 35
- Autres substances apportant un danger :
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.
- Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.
- Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

§ 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.
Risque d'effets corrosifs graves.

§ 4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation de poussières ou d'aérosols : retirer la victime de la zone polluée. Mettre en œuvre s'il y a lieu des manœuvres de réanimation. Maintenir le sujet au repos.

- En cas de projections ou de contact avec les yeux :
Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 10 minutes en maintenant les paupières écartées.
Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, dans tous les cas.
- En cas de projections ou de contact avec la peau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé ; ceux – ci ne seront pas réutilisés avant d'être décontaminés.

NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Lorsque la zone contaminée est étendue et / ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

Laver soigneusement la peau avec de l'eau.

- En cas d'ingestion.

En cas d'ingestion de solutions concentrées dont le pH est supérieur à 11.5 ou dont le pH n'est pas connu, NE PAS faire boire, ne pas tenter de provoquer le vomissement et faire transférer rapidement en milieu hospitalier.

En cas d'inhalation de solutions diluées, en très faible quantité, faire boire un ou deux verres d'eau. S'il apparaît des douleurs rétro sternales et abdominales, des nausées et des vomissements, consulter un médecin.

§ 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

L'hydroxyde de sodium n'est pas inflammable. Toutefois il peut en présence d'eau ou d'humidité engendrer une chaleur suffisante pour enflammer des matériaux combustibles.

Par ailleurs, du fait de son action sur certains métaux, action qui s'accompagne d'un dégagement d'hydrogène, l'hydroxyde de sodium peut être une source secondaire d'incendies et d'explosions.

En effet, l'hydrogène est un gaz très inflammable et explosible en mélange avec l'air dans des proportions de 4 à 75% en volume.

§ 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précaution individuelles :

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection.

- Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

- Méthode de nettoyage :

Neutraliser avec un décontaminant acide. Nettoyer ensuite à grande eau.

§ 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

- Manipulation :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

La dissolution de l'hydroxyde de sodium sous forme d'écailles, perles ou pastilles doit s'effectuer très progressivement et sans agitation, en raison de la forte quantité de chaleur qui peut se dégager, ce qui entraîne habituellement une vaporisation de l'eau accompagnée de violentes projections.

La mesure du pH est impossible ou sa valeur est : non concerné.

Température d'auto – inflammation : non précisé.

Température de décomposition : non précisé.

Intervalle de température de fusion : 318°C.

Température moyenne de distillation des solvants contenus : non précisé.

• Autres données :

La dissolution de l'hydroxyde de sodium s'accompagne d'un important dégagement de chaleur. C'est un produit hygroscopique qui fixe l'humidité de l'air et dans ce cas, absorbe également le dioxyde de carbone.

Point d'ébullition : 1390°C.

Densité à 20°C. = 2.13

L'hydroxyde de sodium solide se présente sous forme de blocs, écailles, pastilles, perles ou poudre.

§ 10 - STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique § 7 de la FDS.

L'hydroxyde de sodium est une substance très réactive qui peut réagir très vivement avec de nombreux composés : aldéhyde acétique, acroléine, acrylonitrile, anhydride maléique.

Avec le 1,2 dichloroéthylène et le trichloroéthylène, il se forme du monochloroacétylène et du dichloroacétylène, composés qui peuvent exploser facilement.

Certaines catégories de plastiques, de caoutchoucs et de revêtements peuvent être attaquées par l'hydroxyde de sodium.

Les métaux comme le zinc, l'aluminium, l'étain, le cuivre, le plomb, le bronze sont attaqués par les solutions aqueuses d'hydroxyde de sodium avec dégagement d'hydrogène.

En présence d'eau, il réagit avec les nitroparaffines en donnant des sels qui sont explosifs à l'état sec.

Base forte dont les solutions aqueuses très alcalines réagissent vivement avec les acides.

§ 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

En cas d'ingestion : douleurs buccales, rétro sternales et épigastriques. Les vomissements sont fréquents et parfois sanglants. L'examen buccal révèle des brûlures sévères.

En cas de contact oculaire : graves lésions caustiques. Les séquelles sont fréquentes (opacité cornéenne, glaucome et cataracte).

En cas de contact cutané : graves lésions caustiques profondes et extensives.

§ 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Données bibliographiques : Poissons = CL50 (96 h) = 72 mg / l.

§ 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

L'évacuation des eaux résiduaires dans un égout ou une rivière ne pourra s'effectuer que lorsque que leur pH aura été ramené entre 5.5 et 8.5.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

FICHE DE DONNEE DE SECURITE

HYDROXYDE DE SODIUM – SOUDE PERLE Réf : 8548

§ 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Désignation réglementaire : Hydroxyde de sodium solide.

ADR/RID	Classe	Chiffre	Code	Identif	Etiquette		
	8	41 ° b-	80	1823	8		
IMDG	Page	N° ONU	Classe	Groupe	2° Etq.	Identif.	N° GSMU
	8225	1823	8	II	-	8-06	705
IATA	N° ONU	Classe	2° Etq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo

§ 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite (Toutes Préparations) 88/379/CEE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 93/72/CEE portant 20^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

- Classement de la préparation : Corrosif.
 - Contient du : 011-002-00-6 HUDROXYDE DE SODIUM.
 - Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :
 - R 35 Provoque de graves brûlures.
 - S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 - S 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.
 - S 45 En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui monter l'étiquette).
 - S (1/2) Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
 - Dispositions particulières :
 - Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation).
 - Tableaux des maladies professionnelles prévues à l'article R, 461-3 du Code du Travail.
-

§ 16 - AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison des textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

N° CAS : 1310-73-2

N° EINECS : 011-002-00-6